BODACC

BULLETIN OFFICIEL DES
ANNONCES CIVILES ET COMMERCIALES
ANNEXÉ AU JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

PREMIER MINISTRE
Liberté
Égalité
Fraternité
Direction de l'information légale et administrative

DIRECTION DE L'INFORMATION LÉGALE ET ADMINISTRATIVE
26, rue Desaix, 75727 PARIS CEDEX 15
www.dila.premier-ministre.gouv.fr
www.bodacc.fr
-

BODACC « A »

Annonce n° 2025

42 – LOIRE

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE DE ST-ETIENNE

Ventes et cessions

347 790 149 RCS Saint Etienne.
LA COLLINE.
Forme : Société Civile Immobilière.
Capital : 45734.71 EUR.
Adresse : Le Mont Ventoux, les Molineaux, 42480 La Fouillouse.
Oppositions : Art. L.236-15 du code de commerce.
Commentaires : AVIS AU BODACC RELATIF AU PROJET COMMUN DE FUSION R. 236-2 du code de commerce POUR LA SOCIETE ABSORBANTE La dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : CHANUT EXPANSION La forme : SAS L'adresse du siège : Le Mont Ventoux, « Les Molineaux » - 42480 LA FOUILLOUSE Le montant du capital : 40 000 € Le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 317 598 787 RCS SAINT ETIENNE POUR LA SOCIETE ABSORBEE La dénomination sociale suivie, le cas échéant, de son sigle : LA COLLINE La forme : SCI L'adresse du siège : Le Mont Ventoux, « Les Molineaux » - 42480 LA FOUILLOUSE Le montant du capital : 45 734,71 € Le numéro unique d'identification et la mention RCS suivie du nom de la ville où se trouve le greffe où elle est immatriculée : 347 790 149 RCS SAINT ETIENNE L'évaluation de l'actif et du passif dont la transmission à la société absorbante est prévue : Actif apporté : 80 146,72 € Passif pris en charge : 2 199 € Actif net apporté : 77 947,72 € Aucun échange de titres de la Société Absorbée contre des titres de la Société Absorbante – Absence de parité d'échange Boni de fusion : 38 164,37 € La date du traité de fusion : 07/10/2026 – Effet rétroactif de la fusion sur le plan comptable et fiscal : 01/01/2026 Les date et lieu du dépôt au RCS au titre de chaque société participante : Pour la société absorbante : le 09/10/2026 - Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE Pour la société absorbée : le 09/10/2026 - Greffe du Tribunal de Commerce de SAINT ETIENNE..